



REPONSE A LA SAISINE RENOVATION ENERGETIQUE

Quelle stratégie pour l'accélérer ?

Saisine

Quelle stratégie la CCPOM peut-elle mettre en place ou accompagner pour accélérer la transition énergétique des logements du territoire et ainsi favoriser les économies d'énergie pour les habitants.

1. Introduction

Le CODEV a été saisie par le conseil communautaire dans le cadre de la question suivante :

Quelle stratégie la CCPOM peut-elle mettre en place ou accompagner pour accélérer la transition énergétique des logements du territoire et ainsi favoriser les économies d'énergie pour les habitants ?

2. Généralités sur la Rénovation Énergétique



La **rénovation énergétique** désigne l'ensemble des travaux réalisés sur un bâtiment existant (résidentiel ou tertiaire) dans le but d'améliorer sa performance énergétique. L'objectif principal est de réduire sa consommation d'énergie et, par conséquent, son impact environnemental ainsi que les factures de chauffage et de climatisation.

a) Objectifs de la Rénovation Énergétique

La rénovation énergétique répond à plusieurs enjeux majeurs :

- **Réduction de la consommation d'énergie** : Diminuer le besoin en chauffage, climatisation, eau chaude sanitaire, etc.
- **Diminution des émissions de gaz à effet de serre** : Contribuer à la lutte contre le changement climatique en réduisant l'empreinte carbone du bâtiment, chauffer un logement représentant environ 12% de l'empreinte carbone d'un français moyen.
- **Amélioration du confort thermique et acoustique** : Offrir un logement plus agréable à vivre, moins sujet aux variations de température et aux nuisances sonores.
- **Valorisation du patrimoine immobilier** : Un logement bien isolé et économe en énergie prend de la valeur sur le marché.
- **Réduction des factures énergétiques** : Alléger le budget des ménages et des entreprises.

- **Lutte contre la précarité énergétique** : Permettre aux ménages modestes de vivre dans des conditions décentes sans dépenser une part excessive de leurs revenus en énergie.
- **Séquestration carbone** : L'utilisation de matériaux biosourcés en rénovation permet le stockage de carbone à l'intérieur des matériaux

b) Types de Travaux de Rénovation Énergétique

Les travaux de rénovation énergétique peuvent être réalisés de manière progressive ou dans le cadre d'une rénovation globale. Ils ciblent principalement les postes de déperdition de chaleur :

- **Isolation thermique** :
 - **Isolation des combles et toitures** : C'est souvent le poste prioritaire car une grande partie de la chaleur s'échappe par le toit (jusqu'à 30%).
 - **Isolation des murs** : Par l'intérieur (ITI) ou par l'extérieur (ITE).
 - **Isolation des planchers bas** : Planchers sur sous-sol, vide sanitaire ou terre-plein.
- **Remplacement des menuiseries (fenêtres et portes)** : Installation de double ou triple vitrage performant pour limiter les pertes de chaleur et améliorer l'isolation phonique.
- **Amélioration du système de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire (ECS)** :
 - Installation de pompes à chaleur (air-eau, air-air, géothermique).
 - Installation de chaudières à condensation (gaz) ou biomasse (bois).
 - Mise en place de chauffe-eau solaires ou thermodynamiques.
 - Installation de radiateurs électriques (inertie, chaleur douce, détection de mouvement...)
- **Mise en place d'une ventilation performante** :
 - Installation d'une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) simple flux ou double flux pour assurer un renouvellement de l'air sain et maîtrisé, limitant les pertes de chaleur liées à l'aération.
- **Installation d'énergies renouvelables** :
 - Panneaux solaires photovoltaïques pour la production d'électricité.
 - Panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude sanitaire.

c) Démarche et Accompagnement

Une rénovation énergétique efficace commence par un **DPE** (diagnostic simple) ou un **audit énergétique** du bâtiment. Cet audit permet d'identifier les points faibles, d'estimer les déperditions et de proposer un scénario de travaux prioritaires et pertinents.

De nombreux dispositifs d'**aides financières** (Ma PrimeRénov', éco-prêt à taux zéro, CEE, etc.) et des **accompagnements** (conseillers France Rénov') sont disponibles pour aider les particuliers et les professionnels à financer et à réaliser leurs projets.

d) Bénéfices

Les bénéfices de la rénovation énergétique sont multiples :

- ✓ **Économies d'énergie substantielles.**
- ✓ **Réduction de l'empreinte carbone.**
- ✓ **Amélioration significative du confort de vie.**
- ✓ **Augmentation de la valeur verte du bien immobilier.**
- ✓ **Contribution à la transition énergétique nationale.**
- ✓ **Séquestration carbone.**

En somme, la rénovation énergétique est une démarche essentielle pour adapter nos bâtiments aux défis climatiques et économiques actuels, tout en améliorant la qualité de vie de leurs occupants.

3. Méthodologie

Sept réunions de travail en collectif ou en relation entre membres nous ont été consacrées à réfléchir sur la saisine.

Dans un premier temps nous avons reçu M. Franck Roviero, le vice-président au cadre de vie et habitat de la CCPOM qui nous a présenté la saisine.

Dans un second temps « Orne transition » représenté par Mathieu Wiederkehr nous a exposé les dispositifs d'aide dont sont susceptibles de bénéficier les personnes qui s'engagent dans le processus de rénovation énergétique.

Une réunion avec M. Lognon (DGS) et Mme Aline Gulino (chargée de projet) nous a permis de mieux comprendre les dispositifs d'aide de la CCPOM.

Nous avons régulièrement échangé entre membres du CODEV à partir de leurs propres expériences. La richesse du vécu de chacun a été un élément fort enrichissant. Les points positifs et les difficultés ont largement été évoquées et ont nourri notre questionnement. Au-delà du CODEV nous avons pu recueillir les expériences de rénovation d'amis, de voisins, de connaissances.

Les lectures des uns et des autres ont contribué à enrichir nos réflexions.

A la suite de nos réunions de travail entre les membres du CODEV un sondage interne a été réalisé (en annexe). Ce sondage a permis de classer par ordre de pertinence voire d'importance les « thématiques » abordées.

4. Nos propositions stratégiques



Au terme de nos réflexions et échange, nous pouvons soumettre au conseil communautaire plusieurs propositions dont les axes majeurs sont les suivants :

- a) Informer / Conseiller / Accompagner la population
- b) Mobiliser les entreprises locales
- c) Simplifier les démarches administratives (doublons)
- d) Recueillir des retours d'expériences
- e) Idées non retenues

a) Informier / Conseiller / Accompagner la population

- ✓ Les projets de rénovation peuvent sembler lourds, aussi il nous paraît essentiel d'informer la population sur les différentes étapes d'un chantier de rénovation énergétique.
- ✓ De la même manière, le vocabulaire technique et les différents détails figurant dans les dossiers de subvention ou dans les projets de travaux peuvent être un frein. Aussi, il nous paraît important d'expliquer ces différentes notions et accompagner les habitants dans les différentes étapes de leurs projets.

Pour ce faire, la CCPOM a déjà mis en place des actions fortes. Ainsi, nous saluons la création de la SPL Orne Transition et nous recommandons de maintenir, voire d'accentuer son action.

- ✓ Les « Apéro Rénov » sont un outil de communication pertinent, nous recommandons d'en organiser régulièrement sur les différentes thématiques de la rénovation énergétique.
- ✓ Une attention toute particulière doit être portée vers les copropriétés pour lesquels la sensibilisation doit être personnalisée au cas par cas et prendre en compte le montage financiers plus complexe que pour un particulier (sur le territoire de la CCPM près de 60% des foyers résident en collectif).

b) Mobiliser les entreprises locales

Le Cap Orne est également un formidable lieu de communication.

- ✓ Nous proposons qu'il y soit organisé annuellement un salon de l'habitat.

Ce salon répondrait aux différentes thématiques évoquées plus haut : informer / conseiller mais aussi mobiliser les entreprises locales. Celles-ci y trouveraient leur intérêt en rencontrant des clients potentiels. Les habitants rencontreraient des professionnels à leur écoute. Bien sûr, un stand France Rénov serait présent pour les accompagner. Ce salon mettrait en valeur le dynamisme économique du territoire ainsi que son ambition écologique au service des citoyens.

Ce salon pourrait être organisé dans le cadre d'un programme du Cap One qui aborderait les différents thèmes de la transition liés à l'habitat.

- ✓ Nous proposons également que soient organisée une réunion sur l'adaptation des logements avec les CCAS, les assistantes sociales et le CALM SOLIHA.

Enfin, dans le cadre de l'information à la population, nous soulignons l'importance d'informer de manière ciblée les co-propriétaires ainsi que les loueurs qui doivent répondre à de nouvelles obligations.

c) Simplifications administratives

- ✓ Force est de constater que les dossiers doivent être présentés à la fois à la CCPOM et à la fois à la commune. Ne serait-il pas plus judicieux de concevoir un lien automatique entre commune et CCPOM et éviter ainsi la constitution de deux dossiers dont on s'aperçoit finalement qu'ils sont identiques.

- ✓ La constitution d'un dossier n'est pas évidente. Certes le demandeur d'aide peut être aidé dans sa démarche par Orne Transition mais le temps pris pour ce travail pourrait-peut-être se voir attribuer d'autres tâches. La simplification des dossiers est-elle envisageable ?

d) Retours d'expérience

Parmi les idées qui ont prévaluées dans nos échanges, il nous apparaît également important d'obtenir des retours d'expérience sur les actions menées afin de les évaluer et si besoin les adapter.

- ✓ Nous proposons que des questionnaires de retour d'expérience soient envoyés aux habitants qui ont bénéficié des aides de la collectivité.
- ✓ Nous proposons également que soient étudiés les non-recours et les dossiers refusés afin d'en identifier les raisons.
- ✓ Nous proposons que soient évalués les gains énergétiques réalisées sur le territoire depuis la mise en place des aides

d) Idées non retenues

Enfin, des idées ont été avancées dans nos débats mais n'ont pas été retenues, il nous paraît intéressant d'en souligner les raisons.

Nous pensons qu'il faut éviter tout ce qui pourrait être un frein à la rénovation. A titre d'exemple : nous nous sommes demandé si les exigences en matière de rénovation devaient être augmentées (coefficient de résistance thermique par exemple). Après réflexion, nous avons rejeté cette idée, estimant que cela alourdirait l'investissement déjà très lourd pour les ménages. Nous nous sommes aussi demandé s'il fallait limiter les subventions sur la base de critères de revenus. Cela nous paraît être une autre « fausse bonne idée ». En effet, le coup de pouce qu'elles représentent permet selon nous à certains ménages de se lancer dans un projet qu'ils n'auraient pas entrepris sans elles.

Conclusion :

L'engagement de la CCPOM quant à la Rénovation Énergétique (depuis des années) est clairement reconnu par l'ensemble des membres du CODEV.

Le Codev est conscient, que même s'il est toujours possible d'améliorer les prestations de conseil et d'information il y a plus que jamais des freins qui se situent au niveau du financement des aides et qu'en la matière il faut faire avec ce que le budget permet. En cela nous avons cherché à faire des propositions réalistes.

La création d'« Orne Transition » nous est apparue judicieuse du fait de son implantation locale. La qualité de ses prestations explique son succès auprès de la population ;

De même les animations de la maison des transitions « Cap Orne » sont tout à fait pertinentes car la rénovation énergétique s'inscrit dans une prise de conscience globale des conséquences du changement climatique et bien au-delà.

La rénovation énergétique des logements est non seulement essentielle dans notre transition écologique afin de réduire notre dépendance aux énergies fossiles et participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Mais elle permet également aux habitants de mieux vivre au sein de leur foyer et de faire des économies (d'énergies et d'argent). Dans un contexte budgétaire tendu, dans lequel les aides nationales sont remises en cause, il nous apparaît d'autant plus important que les collectivités territoriales soutiennent les efforts de leurs habitants.

La communauté du Pays Orne Moselle a déjà entrepris des actions fortes. Nous ne pouvons que l'encourager à continuer et à tenir le cap des actions entreprises en les renforçant par le biais de celles que nous proposons.

Les membres du CODEV



Annexe

Sondage interne au CODEV :

